

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juillet à 8 heures, le Conseil Municipal de Lège-Cap Ferret, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Lège-Cap Ferret, sous la présidence de Monsieur Philippe de Gonneville, Maire.

Date de la convocation : 03 juillet 2020

Nombre de Conseiller Municipaux en exercice : 29

PRESENTS : Philippe de Gonneville, **Maire** ; Laëtitia Guignard ; Thierry Sanz ; Gabriel Marly ; Catherine Guillerm ; Alain Pinchedez ; Evelyne Dupuy ; Alain Bordeloup ; Marie Delmas Guiraut ; **Adjoints** ; Véronique Germain ; Jean Castaignède ; Nathalie Heitz ; Vincent Verdier ; Marie Noëlle Vigier ; Thomas Sammarcelli ; Annabel Suhas ; David Lafforgue ; Sylvie Laloubère ; Brigitte Belpêche ; Luc Arsonneaud ; **Conseillers Municipaux**.

POUVOIRS :

Blandine Caulier à Catherine Guillerm
François Martin à Alain Bordeloup
Laure Martin à Alain Pinchedez
Valéry de Saint Léger à Vincent Verdier

ABSENTS EXCUSES :

Simon Sensey
Anny Bey
Dominique Magot

ABSENTS :

Véronique Debove
Fabrice Pastor Brunet

Nathalie Heitz a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que, conformément à l'article 16 du chapitre III du Règlement Intérieur, il est proposé à l'Assemblée d'ajouter une délibération qui sera proposée à la fin de la séance, relative à la Prorogation de la période d'exploitation du camping « Les Pastourelles » jusqu'à fin novembre 2020.

Pas d'objection de la part de l'Assemblée.

DELIBERATIONS

1/ Désignation des délégués et suppléants chargés de procéder à l'élection des sénateurs.

Rapporteur : Philippe de GONNEVILLE

Mesdames, Messieurs,

Vu le code électoral et notamment les articles L283 et R 131

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

En application des dispositions des articles L 284, L 285, L286 et R131 du code électoral, le nombre de délégués titulaires et suppléants à élire dans la commune de Lège-Cap Ferret est fixé à 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Les délégués titulaires et suppléants sont élus simultanément sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne.

Le bureau électoral est composé

- Du Maire (Président du bureau)

Des 2 Membres du Conseil Municipal les plus âgés, présents,

- Evelyne DUPUY
- Gabriel MARLY

Des 2 Membres du Conseil Municipal les plus jeunes, présents,

- Vincent VERDIER
- Sylvie LALOUBERE

Le vote a lieu sous enveloppes déposées dans l'urne prévue à cet effet.

Candidatures :

- Liste Philippe de Gonnevillle , 100 % Presqu'île, déposée le 9 juillet 2020

Pas d'autres Candidatures .

Les votes sont dépouillés par les membres du bureau électoral.

Nombre de votants :

Bulletins nuls : /

Suffrages exprimés : 24

Liste Philippe de Gonnevillle, 100 % Presqu'île : 24

Délégués :

Détermination du quotient électoral : $24/15 = 1,6$

Attribution des mandats au quotient : $24/1,6$

Liste Philippe de Gonneville, 100 % Presqu'île : 15

Suppléants :

Détermination du quotient électoral : $24/5 = 4,8$

Attribution des mandats au quotient : 5

Liste Philippe de Gonneville, 100 % Presqu'île : 5

Résultat du vote

	DELEGUES
Liste : Philippe de Gonneville, 100 % Presqu'île	<ol style="list-style-type: none">1. Philippe de GONNEVILLE2. Laetitia GUIGNARD de BRECHARD3. Thierry SANZ4. Blandine CAULIER5. Gabriel MARLY6. Catherine GUILLERM7. Alain PINCHEDEZ8. Marie DELMAS GUIRAUT9. Alain BORDELOUP10. Véronique GERMAIN11. François MARTIN12. Nathalie HEITZ13. Jean CASTAIGNEDE14. Brigitte BELPECHE15. Valéry de SAINT LEGER16. Marie-Noëlle VIGIER17. Simon SENSEY18. Laure MARTIN19. Thomas SAMMARCELLI20. Annabel SUHAS

2/ Prorogation de la période d'exploitation du camping « Les Pastourelles » jusqu'à fin novembre 2020

Rapporteur : Véronique GERMAIN

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid 19 et aux mesures de confinement prévues par la Loi N° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid 19, le camping « Les Pastourelles » a été fermé du 17 mars au 18 mai 2020.

Différents séjours, programmés pendant la période de confinement, ont été annulés par la clientèle et ont fait l'objet de l'établissement d'avares.

Des clients ont sollicité, auprès de la direction du camping, la possibilité de reporter au mois de novembre l'organisation de leur séjour et bénéficier de l'avoire établi par la structure. Pour information, le camping est ouvert pour la clientèle de résidents jusqu'au 30 novembre. Il apparaît opportun de proroger l'exploitation du camping jusqu'au 30 novembre 2020, à titre exceptionnel, pour toutes les catégories de clientèle.

Aussi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de proroger jusqu'au 30 novembre 2020 l'application des tarifs « Basse saison » comme suit :

TARIF CAMPING 2020 basse saison			
PRESTATIONS	du 03/04/2020 au 14/06/2020 et du 13/09/2020 au 30/11/2020		
		2020	
	TVA	Prix HT Par nuit	Prix TTC par nuit
Forfait emplacement sans électricité 2 personnes, une tente + 1 véhicule	10,00%	12,72 €	14,00 €
Forfait emplacement avec électricité 10 ampères 2 personnes 1 tente ou 1 caravane ou camping car + 1 véhicule		16,36 €	18,00 €
emplacement zone bassin avec électricité 2 personnes, une tente + 1 véhicule		20,00 €	22,00 €
Personne supplémentaire à partir de 14 ans		3,64 €	4,00 €
Personne supplémentaire de 4 à 13 ans		2,27 €	2,50 €
supplément: Tente, auto, moto, bateau, remorque à bateau		3,64 €	4,00 €
Animal de compagnie nuitée		2,27 €	2,50 €
Forfait mensuel Animal de compagnie		22,72 €	25,00 €
Visiteur journée à partir de 4 ans		1,36 €	1,50 €

TARIFS COTTAGE 2020		
basse saison		
	nuitée	semaine
3 chambres 1L	100,00 €	480,00 €
3 Chambres 2L	85,00 €	385,00 €
2 chambres 1L	85,00 €	425,00 €
2 chambres 2L	70,00 €	340,00 €
pmr	60,00 €	300,00 €

basse saison du 03/04/2020 au 28/06/2020 et du 13/09/2020 au 30/11/2020	
Caution cottage : 272,72 € HT - 300 € TTC	
forfait ménage : 45,45 € HT - 50 € TTC	
location à 2 nuits minimum	

2020	
PRESTATIONS DIVERSES	
1 pastille de lessive (20%)	0.83€ -1.00€

TAXES	
Taxe de séjour (percevable du 1 ^{er} janvier au 31 décembre) par jour et par personne	0,60 €
Taxe d'ordures ménagères par jour et par personne de passage	0,45 €
Frais de dossier pour traitement réservation	12 €

INVENTAIRE MOBIL-HOME 2020

(prix facturé par article en cas de perte ou casse) (20%)

ARTICLES	PRIX UNITAIRE HT - TTC
Assiettes plates	1,08€ - 1,30€
Assiettes creuses	1,08€ - 1,30€
Assiettes dessert	1€ - 1,20€
Verseuse à café	8,33€ - 10.00€
Porte filtre à café	2,08€ - 2.50€
Carafe d'eau	3,75€ - 4,50€
Verres à orangeade 20 cl	0,83€ - 1.00€
Verres empilables 10cl	0,83€ - 1,00€
Saladier diamètre 28 cm	4,17 - 5.00€
Bols	1,42€ - 1.70€
Tasses à café 15 cl	1,25€ - 1,50€
Plateau plastique 12x32 cm	6,25€ - 7.50€
Egouttoir vaisselle	5,42€ - 6.50€
Dessous de plat	1,25€ - 1,50€
Cendrier	1,25€ - 1,50€
Essoreuse à salade	4,58€ - 5.50€
Range couverts	1,83€ - 2.20€
Egouttoir à légumes	1,50€ - 1.80€
Ouvre boîtes	1,42€ - 1.70€
Limonadier	3,25€ - 3.90€
Clé boîte à sardines	0,83€ - 1.00€
Spatule en nylon	1,67€ - 2.00€
Louche en nylon	1,67€ - 2.00€
Ecumoire en nylon	1,67€ - 2.00€
Cuillère de service en nylon	1,67€ - 2.00€
Couverts à salade	2,08€ - 2.50€
Eplucheur	1,25€ - 1,50€
Couteau d'office	1,25€ - 1,50€
Grande fourchette inox	3,33€ - 4.00€
Couteau micro dent inox	0,83€ - 1.00€
Cuillères à café inox 18/10	0,58€ - 0,70€
Cuillères à soupe inox 18/10	0,83€ - 1,00€
Fourchettes inox 18/10	0,83€ - 1,00€
Poêle diamètre 28 cm	10€ - 12.00€
Faitout émail 24 cm	15,83€ - 19.00€
Casserole émail 20 cm	5,67€ - 6.80€
Casserole émail 16 cm	4,58€ - 5.50€
Casserole émail 14 cm	3,83€ - 4.60€
Couvercle universel inox 16 à 20 cm	2,75€ - 3.30€
Plat de service rond 28 cm	4,73€ - 5.30€
Plat de service inox 40 cm	5,42€ - 6.50€

Sachet de 24 pinces à linge plastique	1,25€ - 1.50€
Séchoir à linge s/p réglable 18m d'étendage	16,07€ - 18.00€
Poubelle 25 litres avec couvercle	6,25€ - 7.50€
Tapis paillason	2,92€ - 3.50€
Cintres plastiques	0,83€ - 1.00€
Ensemble WC brosse + récipient	2,08€ - 2.50€
serpillère	1,67€ - 2.00€
Seau 9 litres	2,50€ - 3.00€
Manche bois	1,42€ - 1.70€
Balai coco droit	2,08€ - 2.50€
Balai brosse	2,08€ - 2.50€
Pelle + balayette	2,08€ - 2.50€
Cuvette ronde 32 cm	2,08€ - 2.50€
Taie d'oreiller 60 x 60 cm	3,17€ - 3.80€
Oreiller 60 x 60 cm	5,42€ - 6.50€
Couverture acrylique 1,80 x 2,20 cm	15,42€ - 18.50€
Couverture acrylique 2,20 x 2,40 cm	22,50€ - 27.00€
Alèse imperméable 80x1,90 cm	12,50€ - 15.00€
Alèse imperméable 1,40 x 1,90 cm	19,58€ - 23.50€
Parasol + piquet 180 cm coton	31,25€ - 37.50€
Fauteuil empilable en résine monobloc	7,50€ - 9.00€
Table résine	31,67€ - 38.00€
Clé mobil-home	5,67€ - 6.80€
Serrure de porte	22,50€ - 27.00€
Cafetière électrique	19,17€ - 23.00€
Four micro ondes	81,67€ - 98.00€
Bain de soleil pliant	45,83€ - 55,00€
Extincteur	58,33€ - 70,00€
télévision	166.66€ - 200,00€

Adopte à l'unanimité.

Fin de la séance.
